

# NOMMER UN RESPONSABLE ENVIRONNEMENT

*PERENNE*, mouvement cherchant à renforcer la mise en œuvre de pratiques simples et quotidiennes pour minimiser les impacts environnementaux en entreprise, vous propose de créer la fonction de «*Responsable Environnement*» au sein de votre entreprise et d'officialiser ainsi son engagement et sa volonté d'agir sur les process et les comportements internes vis-à-vis de la planète.

## *Sensibiliser vos équipes à l'importance de leurs actes*

### Officialiser un nouveau rôle, transversal, pour l'ensemble de l'entreprise

- En fonction de la taille de la structure, cette fonction pourra naturellement venir enrichir les missions d'un collaborateur déjà actif sur d'autres éléments de la vie de l'entreprise – production, qualité, projets, commercial, communication..
- Un rôle précis, inclus dans la fiche de poste du collaborateur nommé, avec des objectifs atteignables, mesurables et adaptés à la vie de l'entreprise.
- Un rôle transversal, en capacité de formaliser une vision et des plans d'actions concrets, pragmatiques, validés par le Management avant leur mise en oeuvre.
- Une fonction centralisée, qui fédère, écoute, rassemble, formalise ; qui valide ses propositions; qui communique et diffuse aux équipes; qui mesure ensuite les améliorations via des indicateurs, pour animer le progrès à long terme.

### *Les fonctions du Responsable Environnement :*

#### *1- Formaliser et initier un plans d'action avec l'interne*

#### *Ecouter, observer, fédérer, diagnostiquer, avant l'action*

- Initier un groupe de travail impliquant l'ensemble de l'entreprise en s'appuyant sur des relais motivés ou stratégiques au sein de chacun de ses services, pour :
  - faire remonter les idées d'amélioration, identifier les impacts actuels ;
  - participer à l'écriture de la vision et de la concrétisation en plans d'actions pour influencer positivement les impacts de l'entreprise ;
  - assister l'entreprise dans sa volonté de faire vivre le sujet environnemental au quotidien en éduquant durablement ses équipes.
- Enrichir les idées internes par une veille active et des recherches, pour nourrir les réflexions et amener des bonnes pratiques en provenance de l'extérieur.
- Synthétiser et produire un diagnostic mettant en avant les impacts actuels de l'entreprise sur l'environnement et associer un plan d'actions dans le temps, permettant à l'entreprise de travailler chaque axe identifié, pour y progresser.

## 2- Valider, faire adhérer le Management et piloter en mesurant

### Démontrer le réalisme, la faisabilité et l'intérêt des actions pour l'entreprise

- Le responsable environnement pilote et contrôle la politique opérationnelle de l'entreprise en matière d'environnement. Il est chargé de veiller à l'application de la réglementation et des normes environnementales (ICPE, loi sur l'eau...) et travaille sur la gestion optimisée des déchets, le traitement des pollutions, la prévention des nuisances...
- Il propose puis pilote la mise en place d'un système de management environnemental (SME) au sein de l'entreprise en vue d'améliorer ses performances environnementales (émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau et d'énergie).
- Il est force de proposition, pilote des projets liés au développement durable, à la conception de nouveaux produits, à la sensibilisation des comportements et met en place des outils évaluant la performance environnementale. Il devra faire valider son plan d'action par le Management pour que l'équipe encadrante s'approprie et fasse vivre ses idées auprès des équipes.

## 3- Communiquer et animer (équipes)

### Diffuser, faire comprendre, faire adhérer pour piloter le changement

- Il manage la communication environnementale interne et externe, anime un réseau de correspondants sur son site et diffuse les actions à mettre en place pour améliorer la performance environnementale en impulsant des actions de communication en direction du personnel.
- Organisant les actions de formation en interne, il identifie des idées via des réunions & groupes de travail externes avec d'autres entreprises, des associations interprofessionnelles, des représentants des plans climat de collectivités territoriales...



Merci de diffuser cette fiche par e-mail autant que vous le souhaitez !

[www.engagementperenne.fr](http://www.engagementperenne.fr)